

Séance du 21 septembre 2026

N° 26.DGS.295

OBJET : Modification de la composition de la Commission d'Appel d'Offres – Remplacement d'un membre suppléant

L'an DEUX MILLE VINGT SIX et le vingt-et-un, le Conseil Municipal de la Commune de PERTUIS s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à l'Ilôt Saint Pierre situé Place Saint Pierre à PERTUIS, en session ordinaire du mois de septembre sous la présidence de Monsieur Aurélien AUCLAIR et la désignation de Madame Anne-Marie LUCHETTI, en qualité de secrétaire de séance.

Etaient présents : Mesdames, Messieurs, Naïs MENGIN, Jacques BARONE, Thi Vinh Thuy NGUYEN TALIANA, Michel AUTRAN, Christine GIULIANOTTO, Jean Michel APPLANAT, Anne Marie LUCHETTI, Patrice CHASSAGNE, **Adjoints.**

Jean Marc ACERO, Cécile ANDJERAKIAN, Nicole BLANC, Nathalie BRAMIN, Carine COHEN, William COLOMBARD, Pierre CRUMIERE, Caroline DANDRE, Djivan DERVARTANIAN, Catherine DICHE-JOSEPH, Dominique DIEULOUFET, Cathy FRAIKIN, Laurent LECAULT, Annick LEDUC, Sophie MICHEL jusqu'à 20h00, Jean François MIRETTI, Thierry NICOLAS, Denis ODETTO, Cédric PERRY, Julien POGOLOTTI, **Conseillers municipaux.**

Absents ayant donné procuration :

Anne Priscille BAZELAIRE à Cécile ANDJERAKIAN
Françoise BURDEYRON à Dominique DIEULOUFET
Geneviève CLEMENT à Jacques BARONE
Sophie MICHEL à Catherine DICHE-JOSEPH, à partir de 20h00
Jérôme NARBONNE à Pierre CRUMIERE

Mes chers collègues,

Par délibération n°26.DGS.114 du 29 avril 2026, le conseil municipal a procédé à l'élection des membres titulaires et suppléants de la Commission d'Appel d'Offres de la commune de Pertuis.

Conformément aux dispositions applicables aux communes de 3 500 habitants et plus, la Commission d'Appel d'Offres comprend, outre le Maire, Président de droit, cinq membres titulaires du conseil municipal et cinq membres suppléants, élus en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage ni vote préférentiel.

Monsieur Jean-François MIRETTI ayant été initialement désigné en qualité de membre titulaire de la Commission d'Appel d'Offres au titre de l'opposition, il convient d'adapter la composition de cette commission afin de garantir l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée communale.

Par ailleurs, Il est également proposé de modifier la composition des membres suppléants de la Commission d'Appel d'Offres en remplaçant Madame Anne-Marie **LUCHETTI** par Monsieur Jean-Marc **ACERO**.

Les autres membres titulaires et suppléants de la Commission d'Appel d'Offres demeurent inchangés.

La composition actualisée de la Commission d'Appel d'Offres serait ainsi la suivante :

Président de droit :

- Monsieur le Maire, Aurélien AUCLAIR

Membres titulaires :

- Naïs MENGIN
- Julien POGOLOTTI
- Laurent LECAULT
- Patrice CHASSAGNE

Opposition :

- Nathalie BRAMIN

Membres suppléants :

- Christine GIULIANOTTO
- Michel AUTRAN
- Jean-Michel APPLANAT
- Jean-Marc ACERO

Opposition :

- Cédric PERRY

Visas :

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.1414-2 et L.1411-5 ;

VU le Code de la Commande Publique ;

VU la délibération n° 26.DGS.114 du 29 avril 2026 portant élection des membres de la Commission d'Appel d'Offres ;

CONSIDÉRANT qu'il convient de maintenir une représentation pluraliste au sein de la Commission d'Appel d'Offres ;

CONSIDÉRANT qu'il convient de procéder au remplacement de M. Jean François MIRETTI par un représentant du groupe « Mon parti c'est Pertuis ! » ;

Au vu de ce qui précède, et ouï l'exposé de son Président, le conseil municipal :

A L'UNANIMITÉ

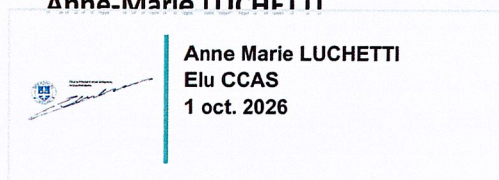
► **APPROUVE** la nouvelle composition de la Commission d'Appel d'Offres

Le Maire,
Aurélien AUCLAIR



La Secrétaire de séance

Anne-Marie LUCHETTI



Certifié exécutoire

Publié le 28 septembre 2026

Transmis en Préfecture le :

Envoyé en préfecture le 02/10/2026

Reçu en préfecture le 02/10/2026

Publié le

ID : 084-218400893-20260928-26_DGS_295-DE

S²LO

Séance du 29 Avril 2026

Envoyé en préfecture le 02/10/2026

Reçu en préfecture le 02/10/2026

Publié le 06/05/2026

Reçu ID : 084-218400893-20260928-26_DGS_295-DE

Publié ID : 084-218400893-20260504-26_DGS_114A-DE

N° 26.DGS.114

OBJET : Election des membres de la Commission d'Appel d'Offres

L'an DEUX MILLE VINGT SIX et le VINGT NEUF, le Conseil Municipal de la Commune de PERTUIS s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à l'Ilot Saint Pierre situé Place Saint Pierre à PERTUIS, en session ordinaire du mois d'Avril sous la présidence de Monsieur Aurélien AUCLAIR et la désignation de Madame Thi Vinh Thuy NGUYEN TALIANA en qualité de secrétaire de séance.

Etaient présents : Mesdames, Messieurs, Naïs MENGIN, Jacques BARONE, Thi Vinh Thuy NGUYEN TALIANA, Michel AUTRAN, Marie Christine GIULIANOTTO, Jean Michel APPLANAT, Anne Marie LUCHETTI, Patrice CHASSAGNE, Geneviève CLEMENT, Adjoint.

Jean Marc ACERO, Cécile ANDJERAKIAN, Nicole BLANC, Françoise BURDEYRON, Carine COHEN, William COLOMBARD, Pierre CRUMIERE, Caroline DANDRE, Djivan DERVARTANIAN, Catherine DICHE-JOSEPH, Dominique DIEULOUFET, Cathy FRAIKIN, Laurent LECAULT, Annick LEDUC, Sophie MICHEL, Jean François MIRETTI, Jérôme NARBONNE, Thierry NICOLAS, Denis ODETTO, Cédric PERRY, **Conseillers municipaux.**

Absents ayant donné procuration :

Anne Priscille BAZELAIRE à Jean François MIRETTI
Lionel NEGRE à Cécile ANDJERAKIAN
Julien POGLOTTI à Michel AUTRAN

Mes chers collègues,

Conformément aux dispositions du Code de la commande publique, les communes de 3 500 habitants et plus doivent instituer une Commission d'Appel d'Offres (CAO) chargée d'attribuer les marchés publics passés selon une procédure formalisée.

Dans les communes de 3 500 habitants et plus, elle comprend cinq membres titulaires du conseil municipal et cinq membres suppléants, élus en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage ni vote préférentiel.

Il appartient donc au conseil municipal de procéder à l'élection des membres de cette commission.

Exposé des motifs :

Il est proposé :

- M. le Maire, Président de droit

Membres titulaires :

- Naïs MENGIN
- Julien POGLOTTI
- Laurent LECAULT
- Patrice CHASSAGNE

Opposition :

- Jean François MIRETTI

Membres suppléants :

- Christine GIULIANOTTO
- Michel AUTRAN
- Jean Michel APPLANAT
- Anne Marie LUCHETTI

Opposition :

- Cédric PERRY

Visas :

VU l'exposé des motifs,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales notamment ses articles L.1414-2 et L.1411-5,

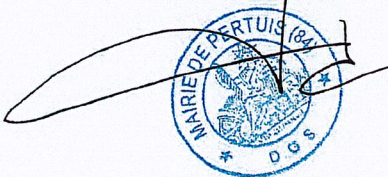
VU le Code de la Commande Publique,

Au vu de ce qui précède, et ouï l'exposé de son Président, le conseil municipal :

A L'UNANIMITE

► **APPROUVE** la désignation des 5 membres titulaires et 5 membres suppléants pour siéger au sein de la Commission d'Appel d'Offres.

Le Directeur Général des Services,
Julien DALMAS.



La Secrétaire de séance,
Thi Vinh Thuy NGUYEN TALIANA.

Thi Vinh Thuy NGUYEN-TALIANA | Elu
SPORTS



Le 8 mai 2026 délégation

Transmis en Préfecture le
Certifié exécutoire
Publié le 4 mai 2026